

Communiqué

Les Associations éducatives complémentaires de l'école publique des Côtes-d'Armor se félicitent des effets de la mobilisation en faveur de l'action péri-scolaire qui a suivi la décision de Monsieur Darcos de réduire brutalement les aides financières ou en personnel apportées par son Ministère. Cela a amené le Ministère à engager une nouvelle négociation sur la poursuite des engagements pris antérieurement.

Les associations continueront à animer, autour des écoles, collèges, lycées, une action visant à enrichir et à compléter l'action publique. En tant que partenaire de service d'Education, elles pourront poursuivre leur mission au service des élèves et des enseignants : coopératives scolaires, ateliers de pratique artistique, rencontres sportives USEP, accueil des enfants handicapés, scolarisation des enfants malades, centres de classe de mer, centres de loisirs et centres de vacances, voyages éducatifs et séjours linguistiques, ...

Toutefois, les AECEP restent vigilantes et mobilisées pour la défense de l'emploi associatif et pour la défense du Service public laïque d'éducation. À ce titre, elles invitent leurs adhérents et militants à participer aux actions en cours visant les même objectifs, notamment, les manifestations prévues le 19 mars.



Contacts :

F.O.L. : 02 96 33 00 79 – fol@fol22.com
PEP : 02 96 78 19 09 - lespep22@lespep.org
OCCE : 02 96 61 36 42 - ad22@occe.coop
Francas : francasbzh@francasbzh.asso.fr
AROÉVEN : aroeven@ac-rennes.fr
JPA : cdjpa.cotesdarmor@laposte.net
CEMEA : cemeabretagne@cemea@wanadoo.fr
EEDF : ecole@eedf.asso.fr